

---

## Procès-verbal du Comité Directeur du lundi 30 août 2021 à 19h30 au siège de la Ligue

---

*PV adopté et publié le 27/09/2021.*

**Présents (18) :** Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Jo HEBEL - Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Jean-Pierre MOREAU - Stéphane MOREAU - Dominique PÉARD - Jérôme PORTIER - Pierre SIONNEAU - Corinne VERMEIL.

**En visioconférence :** Danielle GILET - Claire LAHAIE - Anne RÉMOND - Jean-Philippe SOMMEREISEN - Laëticia SZWED-BOBET.

**Excusés :** Didier MATHIS - Annaïck RICHARD.

**Assistent :** Nathalie CHEVET (secrétaire de séance) - Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévan PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h35, par Julien LAHAIE, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

Alexis HUAULMÉ informe les membres présents du décès de Gérard AUGOYAT, ancien membre du comité de Loire-Atlantique, bénévole sur les événements organisés par la Ligue tels que le Mondial, l'Euro, la Golden League.

Gérard GALLO nous fait part également le décès de Raymond LAVILLE, ayant très fortement œuvré pour le handball sarthois (notamment au CSC LE MANS et au Comité Sarthe). Il a notamment entraîné Sylvain NOUET et Aurélien ABILY.

### **1. Point sur les clubs affiliés au 30/08/2021**

*Point présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements*

Au 30/08/2021, 11 clubs n'ont toujours pas complété le formulaire de réaffiliation, à savoir :

- 44 = 4 clubs (Aubinois / Andréannais / Ste Reine / Guersacais)
- 49 = 1 club (Val d'Erdre Auxence) → Le comité 49 est en contact avec le club.
- 53 = 2 clubs (Pays Loiron / Contest St Baudelle) → Le comité 53 se charge également de contacter ces clubs.
- 85 = 4 clubs (Michelais / Cugand / Oya Club / Herminois) → Le comité 85 n'a pas de réponse de Cugand et Michelais. Herminois engagera une équipe de jeunes en entente avec Chantonay. Ce club recherche un entraîneur. Oya club sera en loisirs seulement.  
Beaucoup de personnes de Cugand sont licenciées à Clisson ou La Bruffière... Cugand va-t-il se réaffilier ?  
Nouveau bureau au sein du club d'Ayzenay → les problèmes devraient se résoudre.

Jean-Pierre MOREAU rappelle que l'attestation d'honorabilité est indispensable pour valider les licences des dirigeants du club.

### **2. Point sur les licences qualifiées au 30/08/2021**

*Point présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements*

Présentation de la situation par comité, par catégorie et par sexe, comparée à la même date la saison dernière :

- Baisse de 1 532 licences par rapport au 31/08/2020.
- En baisse dans tous les départements.
- Baisse dans toutes les catégories sauf Baby Hand et Hand Fit.
- Baisse des renouvellements mais hausse des créations (50% hommes et 50% femmes).
- Beaucoup de licences en création, pour lesquelles on a déjà des pièces → Il s'agit donc d'un retour des licenciés dans les clubs.

Toutes les licences qui pouvaient l'être ont été traitées.

Pierre SIONNEAU précise que beaucoup de licences sont à l'état « finalisées » par les licenciés, représentant à peu près 3 000 licences. Les statistiques devraient donc augmenter. Par ailleurs, nos compétitions débiteront plus tard cette année, d'où l'éventuel retard pour s'inscrire.

Stéphane MOREAU souligne que la nouvelle procédure d'inscription n'est pas simple. Cette saison, il faut y joindre l'attestation d'honorabilité, pour les personnes en situation d'encadrement de mineurs. La démarche est plus complexe pour les licenciés et les clubs, d'où le retard dans la validation des licences...

Sur le plan national, la Ligue des Pays de la Loire est une des Ligues ayant qualifié le plus de licences. On n'observe qu'une diminution des licences de 16 % seulement.

Au 31/08, toutes les licences ont été traitées.

Julien LAHAIE propose d'effectuer un tour de table des comités, afin de connaître le ressenti de leurs clubs respectifs :

**85** : les clubs sont en difficulté pour saisir l'attestation d'honorabilité, les autorisations parentales, le questionnaire de santé souvent confondu avec celui de l'année dernière pour les majeurs ou mineurs... Beaucoup ne souhaitent pas se faire vacciner, ce qui met certains clubs en difficulté. Talmont notamment est très impacté.

**49** : pas de remontée particulière des clubs, même si la complexité avec les tarifs n'aide pas. Un club du 49 n'est pas d'accord pour contrôler les passes sanitaires. La personne démissionne de la présidence mais reste dans le CA du club. Elle a l'impression que la Fédération fait la promotion de la vaccination. Cette personne ne veut pas interdire l'entrée d'un jeune, faute de passe-sanitaire...

→ La Fédération a travaillé sur les contenus avant de communiquer. Ce n'est pas de la propagande transmise à l'état brut...

Pierre SIONNEAU s'interroge : est-ce le rôle de cette personne en tant que Président d'écrire officiellement au nom de son club ? Par le passé, un président de club s'était servi du carnet d'adresses pour envoyer un courrier polémique à tous les clubs... Ce dossier était passé en commission de discipline.

**44** : pas de retour des clubs. Quelques questions par téléphone. C'est en senior que l'on observe le plus de déficit, attendant tous le dernier moment pour s'inscrire. Un club (Ste Reine) ne comprend pas pourquoi il paie son affiliation cette année, n'ayant pas joué l'année dernière...

→ Stévann PICHON précise que ce club n'a jamais ouvert sa messagerie, donc n'a pas eu toutes les informations. Plus de 3 000 messages non lus dans sa messagerie !

→ Stéphane MOREAU corrige l'affirmation de ce club : il a reçu un avoir sur les affiliations 2020/2021 et n'a donc rien payé.

**53** : pas de nouvelles particulières mais Dominique Péard n'est pas inquiet. Les championnats démarrent en octobre. Evron engage 3 équipes supplémentaires cette année. Pays de Loiron n'a pas d'encadrants, comme dans beaucoup de clubs probablement. Les bénévoles vont-ils revenir dans les clubs ?

**72** : tout le monde repart. Pas de remontée à ce jour. Difficulté pour faire les championnats -19. Le comité compte plus d'ententes que par le passé. Des portes ouvertes sont lancées dans beaucoup de clubs début septembre, c'est l'occasion d'attirer de nouveaux licenciés.

### **3. Point sur le passe sanitaire**

*Délibération présentée par Jean-Philippe SOMMEREISEN – Médecin Territorial*

Suite aux différentes communications de la part de la FFHANDBALL, le groupe de travail (composé d'Alexis HUAULMÉ, Pierre SIONNEAU, Jean-Pierre MOREAU, Stévann PICHON et Jean-Philippe SOMMEREISEN) propose d'envoyer une newsletter à tous les clubs des Pays de la Loire, afin d'accompagner les clubs dans la gestion du passe sanitaire à la rentrée.

Problématique fonctionnelle avec beaucoup d'interrogations plus ou moins polémiques. La déclinaison fédérale est l'application de la loi.

Il est nécessaire que la Ligue communique sur l'utilisation du passe sanitaire.

Nous n'avons pas plus d'informations que celles diffusées par la Fédération. Le groupe WhatsApp n'a pas toujours des informations très pertinentes.

Il convient de préciser que la Fédération n'a pas écrit que c'était aux bénévoles de contrôler, mais que le contrôle devait être fait : libre d'embaucher des vigiles ! Certaines collectivités organisent leur propre contrôle.

Aucune responsabilité ne sera engagée vis-à-vis de celui qui contrôlera : il s'agit d'une obligation de moyen, pas de résultat. Il ne convient pas d'effectuer un contrôle nominatif : à telle date, à telle heure, M. Untel a contrôlé les passes sanitaires. C'est tout. Il n'est pas demandé une liste de noms.

La personne qui contrôle n'a pas le pouvoir de police.

Si un ou plusieurs clusters sont observés, on risque de nous demander d'arrêter les compétitions...

Dans la newsletter, il conviendrait de préciser la nécessité de continuer à porter le masque, même lorsque l'on est en possession du passe sanitaire. La Fédération le recommande, la commission médicale nationale privilégie la continuité des gestes barrières.

Alexis HUAULMÉ s'interroge sur deux points :

- Question des Sections Sportives Scolaires : comment ça se passe ? Pas de réponse à ce jour...
  - Quid des enfants de 12 ans : pas de dérogation à ce jour... Un enfant né le 15 octobre devra ainsi attendre presque 2 mois avant de rejouer. La Fédération doit nous apporter une réponse sportive.
- ➔ Alexis HUAULMÉ se charge de questionner la Fédération.

Gérard s'offusque de la discordance incompréhensible entre le Ministère des Sports et l'Éducation Nationale : certains imposent le passe sanitaire et d'autres non !

Le Président du CDOS sarthois affirme qu'un joueur de -12 évoluant en -13/-14 devra se plier à la vaccination...

- ➔ C'est impossible, le joueur en question ne pourra pas accéder à la vaccination tant que ses 12 ans ne seront pas révolus.

Jean-Philippe SOMMEREISEN souligne qu'on attend une réponse sur le plan sportif uniquement. Comment doit-on s'organiser sportivement face aux équipes concernées par les joueurs de 12 ans ?

**Décision :**

*Contenu de la newsletter validée avec 15 voix pour, 2 abstentions, 1 voix contre.*

- ➔ Jean-Philippe SOMMEREISEN réagit face à ce vote : comment voter « contre » une communication vers les clubs ? Cela représente beaucoup de travail et de temps consacré.

**4. Validation sur la modification d'organisation de la direction de la Ligue**

*Délibération présentée par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe de la Ligue de Handball des Pays de la Loire*

Avant de passer à la délibération, Anne RÉMOND informe le Comité directeur des augmentations salariales qui ont été décidées en juillet en concertation avec Alexis HUAULMÉ et Stéphane MOREAU. Les critères ont été définis en fonction de la date de la dernière augmentation de salaire et des sorties de formation qui ont eu lieu en 2021. Anne indique également qu'un séminaire de cohésion est prévu les 16 et 17 septembre.

Suite aux entretiens annuels réalisés en juin et juillet 2021 et au regard des missions actuellement confiées à Nathalie CHEVET et Stévan PICHON et des objectifs de la mandature, Anne RÉMOND propose un ajustement de leur poste (intitulé et organisation), qui serait effectif à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- ☛ Stévan PICHON devient Directeur Général de la Ligue.
- ☛ La dénomination du poste de Nathalie CHEVET passe de « Assistante du Directeur Administratif et Financier » à « Assistante de Direction ».

Suite au partage de la note préparatoire avec son bureau directeur, Gérard GALLO demande pourquoi ces évolutions de poste sont-elles proposées ?

Alexis HUAULMÉ apporte les précisions suivantes :

- Les évolutions de poste sont en cohérence avec les missions qu'occupent déjà Nathalie et Stévan, la cohérence veut donc que leur fonction soit adaptée à leurs missions respectives,
- Les évolutions de poste s'accompagnent également d'une réécriture des fiches de missions sur les deux postes, Nathalie récupère l'ensemble des fonctions relatives à la gestion administrative des ressources humaines. Stévan, quant à lui, se voit confier le pilotage du projet « Objectif 2024 – Handball Pays de la Loire », projet de la mandature 2020/2024.

Serge LARCHER précise que c'est une décision logique, en cohérence avec les fonctions des deux personnes, c'est une décision qui n'avait pu être prise plus tôt, au vu de la crise sanitaire.

**Décision :**

*Proposition de nouvelle organisation validée avec 14 voix pour, 2 abstentions, 2 voix contre.*

**5. Validation de la composition des commissions territoriales – Saison 2021/2022**

*Délibération présentée par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements*

Comme chaque saison sportive, nous devons valider la composition des commissions territoriales en tout début de saison, après contrôle de la qualification des membres.

Au préalable, Jean-Pierre MOREAU précise que sur les 29 personnes élues au CA, 11 ne sont pas qualifiées. Pour rappel, jusqu'au 15/09, on peut fonctionner avec la licence 2020/2021. À partir du 16/09, il ne sera plus possible de voter ou de prendre part à aucune délibération. Il ne sera pas possible non plus d'être désigné en tant qu'arbitre.

Afin de vérifier le cumul des mandats, Jean-Pierre MOREAU souhaiterait obtenir les compositions des commissions départementales. Merci aux comités d'adresser les nouvelles commissions 2021/2022.

**Commission Territoriale Organisation des Compétitions :**

Président : Sionneau Pierre

Membres : Chamaré Fabrice ; Colas Tatiana ; Cosquéric Xavier ; Diouron David ; Hénonin Sylvie ; Leturcq François ; Mahé Christine ; Moreau Annie ; Ploquin Guillaume ; Rayé Alain ; Rousseau Didier ; Rozaenz-Sicard Danielle ; Surin Sylvain ; Hardoïn Sophie ; Lettier Gaëtan

**Commission Territoriale d'Arbitrage :**

Président : Mathis Didier

Membres : Corgne Didier ; Cronier Yveline ; Diaby Yadaly ; Joulain Pascal ; Lecorps Dominique ; Marais Patrick ; Poissenot Alain ; Péard Alexandre ; Agullo Pauline ; Collober Jean-François ; Croizé Christophe ; Delhomme Claude ; Douhet Camille ; Drochon Jocelyn ; Guillet Donatien ; Hubert Didier ; Jennin Maxime ; Joulain Corentin ; Laruelle Erick ; Nourri Xavier ; Proust Teddy ; Ragaine Ludovic ; Thomazo Alann ; Touchet Adrien ; Vaillant Patrice  
Alexis Huaulmé précise qu'il ne fait plus partie de cette commission.

**Commission Territoriale des Statuts et Règlements**

Président : Moreau Jean-Pierre

Membres : Blanchard Bruno ; Bosznai Csaba ; Delhomme Claude ; Duluard Karine ; Lebreton Jacques ; Monchatre Thierry ; Poissenot Alain ; Suard Didier ; Durand Thierry

**Commission Territoriale Réclamations et Litiges**

Président : Hébel Jo

Membres : Clénet Jacky ; Defaye Dominique ; De Singly Vincent ; Laot Kaëlig

**Commission Territoriale du Handensemble**

Présidente : Vermeil Corinne

Membres : Boymond Rosine ; Duchange Thierry ; Gallo Gérard ; Gauthier Anne ; Marchand Magali ; Praizelin Antoine ; Roulaud Bruno ; Samzun Yvon

**Commission Territoriale de Discipline**

Présidente : Gaillard Florence

Membres : Bardet Bernadette ; Bossard Alain ; Brard Annie ; Graindorge Karen ; Lancelin Yves  
Loret Yannick ; Pertuisel Benoît ; Vintersdorff Thierry

**Commission Communication**

Présidente : Szwed-Bobet Laëticia

Membres : Blandin Céline ; Kirsch Guillaume ; Le Ponner François ; Violleau Sophie ; Thibault Nathalie ; Garnier Eric ; Roubly-Lebeau Vanessa

### **Commission Service aux clubs**

Présidente : Richard Annaïck

Membres : Portier Jérôme ; Zonzon Régine ; Lahaie Claire ; Henry Karine ; Larcher Serge

**Décision :**

*Compositions des commissions validées avec 17 voix pour, 1 abstention.*

### **6. Validation des 2 mandataires de la Commission Territoriale de Discipline**

*Délibération présentée par Florence GAILLARD – Présidente de la Commission Territoriale de Discipline.*

Florence GAILLARD propose de reconduire les deux mandataires en place pour la saison 2021/2022 : Jérôme CHAMPENOIS et Stévan PICHON.

**Décision :**

*Nomination des deux mandataires, validée avec 17 voix pour, 1 abstention.*

### **7. Tour des commissions**

*Présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue*

Un temps de parole est donné à chaque Président(e) de commission, afin de dresser un état des lieux en ce début de saison.

#### **Jean-Philippe SOMMEREISEN - Commission Médicale**

La visioconférence de la commission médicale nationale venant d'être annulée ce jour... pas d'information supplémentaire à communiquer !

#### **Annaïck RICHARD – Commission Service aux clubs**

Excusée.

#### **Jean-Pierre MOREAU – Commission Statuts et Règlements**

Une réunion a validé les conventions. Reste à surveiller les problèmes de techniciens.

La qualification des licences est un gros travail au vu de toutes les modifications apportées : suppression du certificat médical pour les mineurs, attestations pour les mineurs ou majeurs... Les documents sont pourtant différents, mais beaucoup d'erreurs persistent !

#### **Projet de vœu fédéral :**

Les commissions COC et Statuts et Règlements souhaitent porter conjointement un vœu fédéral, relatif à l'appellation des ententes/conventions, pour lesquelles il conviendrait de mettre le nom du club porteur en premier, afin de mieux se repérer.

#### **Corinne VERMEIL – Commission Handensemble**

La commission se déplace dans les comités pour prendre contact avec les clubs, comprendre pourquoi certains clubs ont arrêté.

Des réunions auront lieu pour mettre en place des animations dans les clubs voulant se développer, en harmonie avec la Ligue de Sport Adapté et la Fédération Handisport.

Une réunion entre la Ligue des Pays de la Loire de Sport Adaptée, et ces comités départementaux, et le Ligue de Handball des Pays de la Loire, et ces comités départementaux est prévue le jeudi 2 septembre. L'objectif de cette rencontre est de poser les critères et les projets de coopération qui peuvent lier les deux Ligues.

Des arbitres seront formés au Handensemble à l'occasion des Rencontres du Grand Ouest, fin octobre.

Projet de nouvel achat de fauteuils par la Ligue, qui seraient mis à disposition à un nouveau club, le temps de pérenniser sa section. Partenariat privé pour financer ce projet.

Serge LARCHER demande si la convention avec la Ligue de Sport Adapté est toujours en cours.

- En réalité, cette convention ne sert à rien. Le but est de réunir les présidents Sport Adapté et Handisport, afin de leur préciser que notre but n'est pas de leur prendre leurs licenciés, mais de travailler ensemble au développement du handensemble.

#### **Pierre SIONNEAU – Commission Organisation des Compétitions**

3 accessions validées : CA EVRON en U17F suite à une demande de la Fédération. Pierre SIONNEAU est intervenu auprès de la Fédération pour obtenir un rééquilibrage numérique du nombre d'équipes dans chaque secteur. Nous étions déficitaires en nombre d'équipes.

HB STE LUCE et HBC MONTAIGU ont accédé en excellence féminine.

Forfait Général de HBC FONTENAY en U15 masculin, faute de joueurs suffisants.

Beaucoup de clubs appellent pour faire part de leurs difficultés réelles ou supposées : prévenir début août d'un éventuel forfait est prématuré.

On accepte dorénavant des ententes au plus bas niveau régional, afin d'éviter de perdre des équipes.

Un club demande 5 dérogations pour épauler son équipe adulte ! Il conviendrait de faire l'inverse : engager une équipe avec des jeunes, épaulées par quelques adultes...

Bug Gest'hand notifié auprès de la Fédération : il manque une date au calendrier général.

#### **Jo HÉBEL – Commission Réclamations et Litiges**

RAS.

#### **Michel HOUSBINE – Référent ITFE/ETR/Pôles**

Départ définitif et complet de David BURGUIN au 1<sup>er</sup> septembre 2021, bien que nous ne soyons pas encore informés officiellement.

Alexis HUAULMÉ a interpellé la DTN en mai dernier, puis le 16 août. Notre choix de projet est en effet remis en cause : on a dû remplacer David plutôt que de créer un poste ITFE, comme prévu. Alexis a demandé à avoir un soutien de David auprès de Fayssal SOUHIR. La Fédération s'engage à remplacer David l'année prochaine, mais cet engagement n'est que verbal. À l'origine, il était convenu que David ne parte qu'en octobre 2021, voire en janvier 2022.

Redéfinition des rôles : Fayssal SOUHIR sur le pôle féminin, Charles LAIRY sur le pôle masculin. Les masses horaires ont été revues sur les missions confiées.

Les missions ETR vont être reprises par les responsables de pôle, sous la coupe de Jean-Christophe KNOCKAERT.

Le pôle de direction ITFE, prévu ce jour, n'a pas eu lieu : un seul comité était représenté.

Jean-Christophe KNOCKAERT intervient au niveau de l'ITFE :

Certaines formations n'ont pas encore été finalisées, liées au COVID. On essaie de les finaliser sur le mois d'octobre, avant le démarrage de la saison 2021/2022 en novembre.

On termine la mise en place de la saison, quelques dates de formation sont encore à confirmer.

Suivi du dossier de certification de l'institut (l'audit Qualiopi sera le mardi 5 octobre 2021).

Gérard GALLO demande à recevoir :

- la liste des personnes inscrites en formation, afin d'effectuer un suivi régulier.
  - Sur demande, nous enverrons une extraction des inscriptions.
- Les projets de missions IFFE pour la saison 2021/2022, afin de préparer l'entretien annuel des salariés du comité Sarthe.

- Les employeurs seront sollicités très prochainement. On globalise toutes les demandes de la Ligue dans un seul et même courrier.

Les jeunes du pôle sont accueillis en internat. Tous les créneaux de salle nécessaires ont été facilités par le proviseur du lycée, améliorant ainsi le confort des athlètes. Les déplacements dans d'autres salles nantaises ne sont plus utiles.

Nous postulons pour recevoir les interpôles masculins, du 28 février au 6 mars 2022.

Venue de la DTN, les 13 et 14 septembre prochains, au lycée Mandela, afin d'accompagner le lancement du pôle féminin à Nantes.

**Florence GAILLARD – Commission Discipline**

RAS.

**Laëtitia SZWED-BOBET – Commission Communication**

Excusée (a dû quitter la réunion).

**Didier MATHIS – Commission Arbitrage**

Excusé.

**8. Dossier Section Excellence Sportive (SES) en Pays de la Loire :**

*Délibération présentée par Michel HOUDBINE – Élu référent ITFE/ETR/Pôles.*

Suite à la mise en place de ces SES, niveau intermédiaire entre les SSS et les Pôles Espoirs, le Comité Sarthe souhaite pouvoir transformer une SSS du Lycée Sud en SES pour la période 2021/2024.

C'est le recteur qui décide de l'implantation ou non. Un avis est donné par la Ligue. Il faut que tous les jeunes concernés puissent y aller. Les frais engendrés sont supportés par le Comité demandeur, et non par la Ligue.

Les SES sont le 1<sup>er</sup> niveau du Projet Performance Fédéral, préparant l'accès au Pôle.

Si le rectorat n'a pas d'opposition à ouvrir ce type de structure, on n'a pas lieu de s'y opposer. Ces sections permettent aux jeunes de se former et concernent les jeunes ayant été refusés au pôle.

Gérard GALLO précise qu'il s'agit d'une phase de renouvellement. Le Lycée Sud a sollicité le comité 72. Une section est passée en SES en natation. On profite de l'opportunité : le Conseil Départemental aidera une SES, en finançant la partie visite médicale. Toute la partie est de la Ligue se trouve désertifiée en termes de structure « haut niveau ».

L'Éducation nationale de la Sarthe et le Conseil Départemental de la Sarthe soutiennent ce projet. Une joueuse de N3 habitant Ancenis a sollicité le comité 72. Natal MARCK du club du Mans demande à pouvoir évoluer en U18 Championnat de France. Le but est de leur permettre de jouer en national.

**Décision :**

*Installation d'une SES en Sarthe validée avec 12 voix pour, 5 abstentions.*

- Serge LARCHER précise que M. Vautour a confirmé que le recteur voulait augmenter le nombre de SSS.
- Gérard demande de finaliser le dossier rapidement. La Ligue ne doit pas tarder à donner sa position, pour l'envoyer ensuite au rectorat.
- Jean-Christophe KNOCKAERT intervient sur la nécessité de définir une convention de fonctionnement, pour éviter toute ambiguïté dans les rôles de chacun.

## 9. Points et informations divers :

### ① Questions du Comité 72 – Gérard GALLO

Le Comité Sarthe souhaite savoir pourquoi la décision a été prise d'accorder la gratuité aux 1 000 premières licences à compter du 1<sup>er</sup> septembre. C'est gênant pour le comité qui ne propose pas de réduction de son côté...

- Alexis HUAULMÉ répond que la décision a été prise, sans concertation, au vu des résultats des équipes de France. Notre projet de liste est d'être au service des clubs et des licenciés. Cette action était visée pour les jeunes. C'est un choix financier qui a été fait avec Stéphane MOREAU.  
Le courrier est parti rapidement vers les clubs, pour être le plus réactif possible et pouvoir profiter des résultats de nos équipes de France.

Pierre SIONNEAU souligne que par le passé, on a souvent vécu de belles performances sans répercussion pour les clubs. On l'a souvent regretté... On ne va pas s'en plaindre aujourd'hui, même s'il aurait été préférable de consulter tout le monde.

Jean-Pierre MOREAU précise que l'impact est différent : on est en début de saison et c'est le moment pour réagir. Après un Mondial ou un Euro, qui se déroulent en décembre/janvier, les répercussions sont moins importantes. La réponse de Guillaume GILLE à notre message de soutien aux Équipes de France est bienvenue.

Comme le fait remarquer Michel HOUDBINE, aucun comité n'a reçu de demande de réduction émanant de ses clubs...

### ② Communication digitale de la Fédération

La Fédération a adressé à toutes les structures (clubs/comités/ligues) un kit de communication digitale. Aucune impression ne sera effectuée par la Fédération. Une demande de devis a été réalisée par la Ligue :

- Impression de 10 000 posters (50 affiches par structure) disponible sous 48h.
  - Format : 40 x 30 cm
  - Recto verso (masculin d'un côté, féminin de l'autre)
- Coût : 3 000 €

#### ***Décision :***

*Devis d'impression validé avec 17 voix pour.*

### ③ Point budgétaire des commissions

L'objectif est de fournir tous les mois, à tous les présidents de commission, une analyse comparative entre leur budget et le réalisé. La Fédération nous édite une extraction spécifique pour chaque budget, à partir du logiciel comptable fédéral. Avec l'aide de Marie MAZAN et Annita CRUAULT, les assistantes comptables, Stéphane MOREAU propose d'adresser tous les mois, avant le 15 du mois suivant, une analyse comparative entre le budget et le réalisé, comportant des commentaires, des histogrammes et des éléments chiffrés.

Le comité directeur aurait une présentation condensée, moins détaillée que celle reçue par les présidents de commission. Une explication sera transmise aux présidents sur ce nouveau mode de fonctionnement.

Concernant la diffusion du budget, Stéphane MOREAU s'interroge sur l'envoi du budget détaillé aux salariés.

- Il est décidé que seul le salarié de la commission concernée sera en copie de cet envoi.

Clôture de la réunion à 22h20.

**Julien LAHAIE**  
Secrétaire Général



**Alexis HUAULMÉ**  
Président de la Ligue

